



Date d'attribution : 20 janvier 2020  
Numéro de contrat : HT372-193972/001/CY  
POR-070-19  
Coordonnées : [por-rop@hc-sc.gc.ca](mailto:por-rop@hc-sc.gc.ca)

# Santé Canada

## Connaissance et confiance à l'égard du système de réglementation des pesticides du Canada

**Le 31 mars 2020**

### **Affaires publiques Ipsos**

1, rue Nicholas, bureau 1400  
Ottawa (Ontario) K1N 7B7  
Tél. : 613-241-5802  
Télééc. : 613-248-7981  
[www.ipsos.ca](http://www.ipsos.ca)

This report is also available in English.

## DÉCLARATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

J'affirme par les présentes, en ma qualité de dirigeant d'Ipsos, que les livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les livrables ne contiennent aucun renseignement sur les intentions de vote de l'électorat, sur les préférences à l'égard des partis politiques, sur le rang de ceux-ci aux yeux de l'électorat ou sur les cotes attribuées au rendement d'un parti politique donné ou de ses chefs.



Mike Colledge  
Le président  
Affaires publiques Ipsos

## Sommaire

### Introduction et contexte

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) est la direction générale de Santé Canada responsable de la réglementation des pesticides en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA). Le principal mandat de l'ARLA est d'éviter que l'utilisation de ces produits présente des risques inacceptables pour les humains et l'environnement.

En 2016, l'ARLA a publié pour le ministère un plan stratégique qui comprend un nouvel énoncé de vision : les Canadiens sont convaincus que le système de réglementation des pesticides du Canada protège leur santé et l'environnement. En lien avec cette vision, le plan stratégique comporte deux résultats stratégiques liés aux points de vue et aux opinions des Canadiens : il s'agit de convaincre le grand public que : i) l'ARLA prend des décisions et élabore des politiques réglementaires fondées sur des données probantes, qui protègent la santé humaine et l'environnement de manière opportune, ouverte et transparente; et ii) les Canadiens reconnaissent que l'ARLA prend des décisions réglementaires sur les pesticides afin de protéger leur santé et l'environnement. Pour appuyer le plan stratégique et veiller à ce que les résultats stratégiques soient atteints et à ce que la nouvelle vision soit concrétisée, une stratégie de communication et de sensibilisation a été élaborée.

L'ARLA s'efforce avec diligence de prendre et de mettre en œuvre des décisions qui protègent la santé et l'environnement des Canadiens, mais les efforts de communication et de dialogue avec la population n'ont pas suivi le rythme. Une mobilisation plus délibérée, proactive, ouverte et transparente de la population canadienne fera mieux comprendre le travail de l'ARLA et renforcera la confiance dans ses activités. De ce fait, l'ARLA renforcera la conformité aux exigences de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA) et l'efficacité générale des efforts qu'elle déploie pour protéger la santé des Canadiens et l'environnement.

L'Agence a mené auprès d'un échantillon du grand public canadien une recherche quantitative et qualitative, sur laquelle elle s'est appuyée pour élaborer des méthodes de communication et de mobilisation fondées sur des données probantes et étayées par des données significatives, afin d'affecter les ressources à des activités qui procurent une vraie valeur à la population canadienne.

### Objectifs de la recherche

En 2016, Ipsos a mené une étude pour le compte de l'ARLA afin d'établir la connaissance et les opinions des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides au Canada et d'évaluer les messages et les techniques clés dans le cadre de la stratégie quinquennale de communication et de sensibilisation.

À titre de suivi de l'étude de 2016, la présente recherche a été menée pour mesurer les changements au fil du temps et approfondir la compréhension du niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides du Canada. Les objectifs précis de chaque phase sont énumérés ci-après.

#### *Recherche quantitative*

- Mesurer le niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides.
- Évaluer les opinions des Canadiens concernant l'ouverture et la transparence du système de réglementation des pesticides ainsi que le caractère opportun de la prise de décisions.
- Évaluer les connaissances et les opinions des Canadiens au sujet des pesticides en général.
- Déterminer les habitudes des Canadiens relativement à la recherche d'information sur les pesticides.

### *Recherche qualitative*

- Mieux comprendre le niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides du Canada.
- Recueillir des renseignements sur la meilleure manière d'informer les Canadiens au sujet des pesticides (p. ex., médias sociaux, publicité, médias d'information, porte-parole de l'Agence, scientifiques de l'industrie) et sur les types de renseignements sur les pesticides qui intéressent les Canadiens.
- Évaluer les messages et les slogans afin de déterminer s'ils sont clairs, crédibles, pertinents et parlants.

La recherche vise à documenter l'élaboration de méthodes de communication et de mobilisation fondées sur des données probantes et étayées par des données significatives afin que les ressources soient affectées à des activités qui procurent une vraie valeur à la population canadienne. Elle permettra également de créer des indicateurs qui peuvent aider à évaluer les répercussions de ces activités.

Les résultats de l'étude serviront à orienter l'élaboration d'une stratégie de communication et de sensibilisation plus efficace en ce qui concerne les décisions relatives à la réglementation des pesticides dans le cadre des communications et des efforts soutenus de sensibilisation du public. Au bout du compte, les résultats de l'étude serviront à améliorer la nature des communications et de la mobilisation auprès des Canadiens à l'égard des pesticides afin qu'ils puissent prendre des décisions plus éclairées sur l'utilisation des pesticides, ce qui permettra de prévenir les mauvais usages et de contribuer à protéger leur santé et leur environnement.

Le présent rapport expose les résultats de la recherche, menée en deux parties (quantitative et qualitative) entre février et mars 2020. La valeur totale du contrat relatif à la recherche s'élève à 99 754,37 \$, TVH comprise.

Cette recherche vise principalement les membres du grand public canadien âgés de 18 ans et plus.

## **Présentation de la méthodologie**

La recherche a été menée en deux phases.

- Le **volet quantitatif de la recherche** a été réalisé sous la forme d'un sondage en ligne de 15 minutes auprès d'un échantillon national de n = 2 029 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Le sondage a été mené au moyen des ressources de collecte de données par comité d'Ipsos (comité Je-dis). Il s'agissait d'une série de questions fermées et ouvertes conçues en collaboration avec le chargé de projet de Santé Canada. Un essai préliminaire en ligne a permis d'obtenir les réponses

de dix participants en anglais et de dix participants en français. Le travail de sondage sur le terrain s'est déroulé du 10 au 19 février 2020. Les données définitives du sondage ont fait l'objet d'une pondération en fonction des données du recensement de 2016 relativement à la région, au sexe et à l'âge.

- Le **volet qualitatif de la recherche** a consisté en six groupes de discussion réunissant au total 48 participants du grand public, pendant 90 minutes. Les participants aux groupes de discussion ont été sélectionnés conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative. Deux groupes de discussion en anglais ont été tenus à Toronto le 25 février 2020, deux en français à Montréal le 26 février 2020 et deux autres en anglais à Calgary le 27 février 2020. Il convient de noter que les résultats qualitatifs visent à révéler un vaste éventail d'opinions et d'interprétations. Les résultats qualitatifs ne doivent pas être extrapolés à la population générale, car ils ne sont pas statistiquement extrapolables. Contrairement à l'étude de 2016, dans le cadre de laquelle la recherche qualitative visait à compléter les résultats quantitatifs, en 2020, les phases de recherche qualitative et quantitative ont été menées simultanément.

### Mesures incitatives/honoraires

Pour le sondage quantitatif, le comité Ipsos Je-dis a offert aux participants plusieurs programmes de mesures incitatives innovantes adaptés aux besoins précis de chaque sondage, qui dépendent de la longueur du sondage, du sujet étudié et du temps nécessaires pour passer un nombre d'entrevues minimal. Le comité utilise un système de points que les participants peuvent échanger contre divers articles.

Pour obtenir une pleine participation, Ipsos a remis 85,00 \$CA aux personnes qui ont assisté aux groupes de discussion qualitatifs.

### Le présent rapport

Le présent rapport contient les résultats du sondage quantitatif en ligne et des séances des groupes de discussion qualitatifs.

Les données ont fait l'objet d'une pondération par rapport aux données démographiques canadiennes relativement à la région, au sexe et à l'âge. Tous les sondages et toutes les enquêtes sur échantillons peuvent être sujets à d'autres sources d'erreur, notamment des erreurs de couverture et de mesure. Comme les chiffres sont arrondis, leur somme ne donne pas toujours 100.

▲▼ Le cas échéant, des symboles ont été utilisés pour indiquer des résultats statistiquement significatifs par rapport à 2016.

## Principaux résultats

### *Recherche quantitative*

Dans l'ensemble, la connaissance des pesticides et du processus de réglementation des pesticides demeure faible. Toutefois, il importe de noter que les répondants de 18 à 34 ans, ceux qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides et ceux qui *ne sont pas* convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement sont les plus nombreux à se rappeler

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

avoir entendu parler des pesticides. Des associations potentiellement négatives peuvent contribuer à un meilleur souvenir.

Les répondants continuent d'associer les pesticides à des connotations négatives, même lorsqu'ils en savent peu sur le sujet. Les résultats du sondage montrent que les femmes et les personnes qui déclarent connaître peu le système de réglementation des pesticides sont plus susceptibles de les associer à des réflexions négatives.

Malgré la prédominance des préoccupations ou des associations négatives en matière de santé et de sécurité, le nombre de répondants qui sont d'accord pour dire que les pesticides sont nécessaires et qu'ils servent un objectif est plus élevé que le nombre de répondants qui ne sont pas d'accord pour le dire, et les hommes ont plus tendance que les femmes à être d'accord. Les groupes qui ont plus tendance à être d'accord pour dire que les pesticides sont nécessaires et servent un objectif comprennent également les répondants qui connaissent le processus de réglementation des pesticides au Canada, ceux qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada et ceux qui sont convaincus que l'ARLA s'acquitte de sa mission.

Une très faible minorité de répondants indiquent connaître au moins plutôt bien le processus de réglementation des pesticides au Canada. Le nombre de répondants qui affirment avoir un niveau de compréhension élevé de la manière dont les décisions concernant la réglementation des pesticides sont prises est encore moins élevé.

Bien qu'une majorité de répondants plus grande qu'en 2016 croient que la réglementation des pesticides au Canada relève du gouvernement fédéral, la plupart estiment qu'elle relève d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. En parallèle, la proportion de répondants qui nomment Santé Canada est également élevée et a augmenté depuis 2016.

Malgré la faible connaissance du processus de réglementation des pesticides, les Canadiens se montrent davantage convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement, et la confiance dans la prise de décisions s'est également améliorée par rapport à 2016.

Le degré d'acceptabilité des pesticides continue de dépendre de facteurs comme l'utilisation à des fins personnelles ou industrielles (p. ex., l'utilisation par un consommateur autour de la maison par rapport à l'utilisation industrielle ou agricole) ainsi que l'ampleur ou l'étendue de l'utilisation (p. ex., l'utilisation par un propriétaire sur sa propriété par rapport à l'utilisation dans le secteur forestier commercial ou dans les espaces verts publics).

En fait, l'acceptabilité est encore élevée, mais elle a diminué par rapport à 2016 en ce qui concerne l'utilisation dans les zones résidentielles et dans les bâtiments destinés au logement d'animaux d'élevage et autour. Les répondants continuent de faire preuve de la plus grande prudence en ce qui concerne l'utilisation des pesticides sur les aliments destinés à l'importation au Canada et sur les fruits et légumes et leurs produits destinés à la vente au Canada ou à l'exportation. Les groupes qui connaissent davantage le système de réglementation, qui utilisent fréquemment des pesticides, qui étaient au

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

courant de l'évaluation de l'aspect sécuritaire des pesticides par Santé Canada ou qui sont convaincus que l'ARLA protège la santé et l'environnement affichent un degré d'acceptabilité plus élevé.

Même si, en 2020, une proportion légèrement plus élevée de Canadiens qu'en 2016 ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides, le comportement en matière de recherche de renseignements n'a pas beaucoup changé. Ceux qui ont cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet ont principalement consulté Google ou un site Web de pesticides, et une majorité de répondants envisageraient de consulter le site Web de Santé Canada s'ils cherchaient à se renseigner sur les pesticides. Ce résultat indique que, même si ceux qui cherchent des renseignements ne songent peut-être pas à visiter le site Web de Santé Canada à l'heure actuelle, ils sont ouverts à l'idée de recevoir des renseignements du ministère. Les scientifiques de Santé Canada sont la source de renseignements sur les pesticides à laquelle les répondants font le plus confiance, ce qui représente une augmentation par rapport à 2016.

Dans le sondage de 2020, des renseignements démographiques et identitaires supplémentaires ont été recueillis. Treize pour cent des répondants se disent immigrants ou nés à l'extérieur du Canada, 7 % ont des incapacités, 7 % sont membres de la communauté LGBTQ2S+, 6 % sont membres d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible (autochtone non compris) et 4 % sont des Autochtones. En outre, 1 % de tous les répondants au sondage indiquent habiter une réserve.

### *Recherche qualitative*

Comme en 2016, la plupart des participants aux groupes de discussion dans les trois villes associent les pesticides à trois grands sujets de préoccupation :

- ✓ **Préoccupations liées à la santé** : les participants mentionnent souvent les effets secondaires liés à la santé, les préoccupations liées aux effets d'une exposition à court et à long terme, en particulier le cancer et le mésothéliome, et les niveaux de toxicité.
- ✓ **Préoccupations liées à l'environnement** : effets imprévus sur la faune et la flore en raison du ruissellement, répercussions étendues sur l'environnement, les espèces non ciblées, les écosystèmes et les cours d'eau et certaines mentions d'effets négatifs potentiels sur les taux de reproduction de certaines espèces (p. ex., les abeilles).
- ✓ **Préoccupations liées à l'utilisation** : utilisation en milieu agricole dans les cultures et la production alimentaire et utilisations domestiques (lutte contre les mauvaises herbes, insectifuges, utilisation à des fins esthétiques à la maison).

La plupart des participants se rendent compte que les pesticides et leur utilisation, en particulier à des fins commerciales ou agricoles, sont nécessaires à l'exercice des activités pour faire en sorte que les cultures et les fruits et légumes canadiens soient de bonne qualité et puissent être exportés vers les marchés étrangers. La plupart des répondants estiment qu'il est possible de « gérer » les effets secondaires imprévus liés à l'utilisation des pesticides en respectant les taux d'épandage prescrits et le mode d'emploi.

La plupart des répondants sont d'accord pour dire que le gouvernement/le milieu universitaire, les agriculteurs, les organismes de protection de l'environnement et le public ont un rôle à jouer en ce qui

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

concerne les décisions relatives aux pesticides à utiliser au Canada. Peu de participants estiment que les représentants de l'industrie ont un rôle à jouer à cet égard, car ils sont d'avis qu'en présence d'intérêts commerciaux, l'argent et les profits l'emportent sur tous les autres facteurs.

Très peu de participants prennent le temps de chercher des renseignements plus détaillés sur les pesticides, que ce soit en ligne ou auprès de toute autre source, que ce soit par l'intermédiaire du gouvernement ou autrement. Malgré cela, la plupart des participants estiment que, pour la diffusion efficace de ce type de renseignements, ils privilégieraient probablement les sources vérifiées ou dignes de confiance sur le Web (comme le site de Santé Canada ou d'autres sites gouvernementaux).

Les réactions à tout le contenu présenté sont plus positives que négatives. Parmi les trois vidéos présentées, la vidéo intitulée « Que font les scientifiques de Santé Canada? » suscite des réactions moins positives que celles intitulées « Y a-t-il un risque pour l'environnement? » et « Y a-t-il un risque pour la santé? ». C'est particulièrement le cas dans les groupes de Toronto et de Calgary.

En dépit de certaines préoccupations liées au scénario de la vidéo intitulée « Que font les scientifiques de Santé Canada? » en particulier et de certaines réserves à l'égard de divers éléments des trois vidéos, dans l'ensemble, la façon dont les messages sont présentés dans les trois vidéos semble efficace. Les participants estiment que Santé Canada se concentre sur l'utilisation des pesticides au Canada et prend des mesures pour s'assurer que les pesticides sont utilisés de façon sécuritaire et écologique.